

**COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2017**

**Etaient présents** : M. Clément ROSSIGNOL PUECH, Mme Edwige LUCBERNET, M. Franck JOANDET, Mme Fabienne FEDOU, M. Olivier GOUDICHAUD, Mme Isabelle FORET-POUGNET, M. Patrice VIVANT, Mme Amélie COHEN LANGLAIS, M. Aurélien DESBATS, M. Cédric DUBOST, Mme Fabienne CABRERA, Mme Cathy CAMI, M. Philippe MARTIN, M. Marc CHAUVET, M. Benoît D'ANCONA, M. Pascal LABADIE, Mme Isabelle TEURLAY-NICOT, M. Guénolé JAN, Mme Sandra JENSEN, M. Kewar CHEBANT, M. Eric BENAYOUN, Mme Hilel BATIKHY, M. Mamadou NIANG, Mme Christine TEXIER, Mme Christelle BAUDRAIS, M. Thierry BEER DEMANDER, Mme Françoise MATHA-STEPANI, M. Bruno PALUTEAU, Mme Nathalie LE GUEN.

**S'étaient fait excuser et avaient donné délégation** :

M. Jean-Etienne SURLEVE-BAZEILLE à M. Olivier GOUDICHAUD (jusqu'à la délibération N° 14)

**Absent** : /

**Secrétaire de la séance** : M. Kewar CHEBANT

**1. DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS MUNICIPALES**

Le Conseil Municipal décide de la constitution des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 35 VOIX POUR**

**2. DESIGNATION DES DELEGUES DE LA VILLE A DIFFERENTS ORGANISMES**

Cette délibération désigne en Conseil Municipal les délégués élus de la Ville, au sein des organes délibérants des organismes concernés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 35 VOIX POUR**

**3. CREATION DE 8 POSTES DE MEMBRES ELUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Les élus représentant la Ville au Conseil d'Administration du CCAS sont désignés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 35 VOIX POUR**

**4. DESIGNATION DES DELEGUES DE LA VILLE AU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL L'ESTEY**

A Bègles, le nombre d'élus représentant la Ville au Conseil d'Administration du CENSO est fixé à 8 et sont désignés par cette délibération.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 35 VOIX POUR**

**5. ELECTION DES DELEGUES DE LA VILLE A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Le Conseil décide de la création de cette commission et désigne les membres la composant.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 35 VOIX POUR**

**6. DESIGNATION DES DELEGUES DE LA VILLE AU COMITE TECHNIQUE, AUX COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES, A LA COMMISSION DE REFORME, AU CONSEIL DE DISCIPLINE ET DE RECOURS ET AU COMITE DE GESTION DES ŒUVRE SOCIALES**

Les élus siégeant à ces différentes instances sont désignés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 35 VOIX POUR**

## **7. COMPOSITION DU COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL**

Le conseil désigne les représentants du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail comme suit :

### TITULAIRES

- M. Clément ROSSIGNOL PUECH
- M. Marc CHAUVET
- Mme Fabienne FEDOU
- Mme Isabelle TEURLAY-NICOT
- M. Gilbert PERCHERON
- M. Yvon BOURBOIN

### SUPPLEANTS

- Mme Edwige LUCBERNET
- Mme Isabelle FORET-POUGNET
- M. Patrice VIVANT
- M. Philippe MARTIN
- Mme Kitterie ANCELE
- Mme Chantal LAGUEYTE

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 35 VOIX POUR**

## **8. COMPOSITION DE LA COMMISSION D'ACCESSIBILITE**

Le Conseil crée cette commission présidée de droit par M. le Maire et fixe sa composition.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 35 VOIX POUR**

## **9. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA VILLE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES**

Le conseil désigne comme représentants de la Ville de Bègles à cette commission :

- M. Clément ROSSIGNOL PUECH, Titulaire
- M. Aurélien DESBATS, Suppléant

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 35 VOIX POUR**

## **10. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA VILLE AU SEIN DE LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE LA FABRIQUE METROPOLITAINE**

Le Conseil Municipal a délibéré sur la nomination d'un représentant au sein des instances de gouvernance de la S. P. L. LA FAB.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 35 VOIX POUR**

## **11. ETABLISSEMENT PUBLIC D'AMENAGEMENT DE BORDEAUX-EURATLANTIQUE – DELEGATION DE FONCTIONS**

Monsieur Clément ROSSIGNOL PUECH, Maire, est désigné pour représenter la Ville de Bègles au Conseil d'Administration de l'Etablissement Public d'Aménagement de BORDEAUX EURATLANTIQUE. Monsieur Jean-Etienne SURLEVE-BAZEILLE, Adjoint au Maire, est désigné comme suppléant.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 35 VOIX POUR**

## **12. TRANSFERT DE LA GARANTIE D'EMPRUNT ACCORDEE A L'ASSOCIATION BON SECOURS – ANNULATION DELIBERATION DU 8 JUIN 2017**

Le conseil adopte en deuxième lecture l'annulation de la délibération n° 7 du 8 Juin 2017 et autorise la Ville à poursuivre sa garantie d'emprunt des deux prêts souscrits auprès de la Caisse des Dépôts aux conditions prévues dans les contrats initiaux.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ – 34 VOIX POUR –1 ABSTENTION**

**13. DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET DE LA VILLE**

Les divers ajustements sont approuvés.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ – 31 VOIX POUR – 1 CONTRE – 1 ABSTENTION – 2 NE PARTICIPENT PAS**

**14. DECLASSEMENT ET VENTE TERRAIN – PROJET DE BRAY**

Le conseil prend acte du déclassement des parcelles AT 349p et AT 393p d'une superficie d'environ 2.151 m<sup>2</sup> et décide de vendre ce terrain d'environ 2.151 m<sup>2</sup> de surface foncière à la Société DEMATHIEU BARD au prix de 1.500.000 Euro. Ce programme immobilier étant limitrophe du cimetière. La ville constituera des servitudes de vue et non aedificandi sur les parcelles AT 349p et AT 393p.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ – 31 VOIX POUR – 4 ABSTENTIONS**

**15. PROGRAMME « TROTTOIRS PLANTES » - CONVENTION AVEC LES RIVERAINS**

Le conseil accepte les termes de la convention et autorise M. le Maire à la signer.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ – 34 VOIX POUR – 1 ABSTENTION**

**16. CREATION D'UN SECOND EMPLOI DE COLLABORATEUR DE CABINET**

Il est décidé de créer un second emploi de collaborateur de cabinet, chargé d'assister le Directeur de Cabinet dans ses missions.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ – 32 VOIX POUR – 3 CONTRE**

**17. MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICES POUR LE NETTOYAGE INTERIEUR DES LOCAUX COMMUNAUX AVEC LA SOCIETE ABER PROPRETE**

Le conseil autorise M. le Maire à signer un avenant de modification à ce marché, afin d'y inclure le nettoyage de nouveaux locaux tels que JEAN ZAY et la Crèche 3 P'tits Tours.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ – 32 VOIX POUR – 3 ABSTENTIONS**